

Les étapes de ma demande d'urbanisme en ligne

1/ Créer un compte « Usager » sur dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-paa.

2/ Sélectionner la commune concernée par ma demande.

3/ Choisir le type d'information :

- « Avis de dépôt » pour déposer une demande,
- « Décision » pour suivre ma demande.

4/ Définir le type de dossier (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir etc...).

5/ Remplir le ou les documents Cerfa.

6/ Télécharger mes éventuels documents complémentaires (plan, photo etc...).

7/ Valider ma demande.